

Paris le

**Secrétariat général**

**Direction générale  
des ressources  
humaines**

Service  
des personnels  
ingénieurs,  
administratifs,  
techniques, ouvriers,  
sociaux et de santé,  
des bibliothèques  
et des musées

Sous-direction  
des études de gestion  
prévisionnelle,  
statutaires et de  
l'action sanitaire  
et sociale

Bureau  
des études statutaires  
et réglementaires

DGRH C 1-2  
n°2006- *OM*

Affaire suivie par  
Mme Cousin  
Mme Magne

Téléphone  
01 55 55 27 77  
01 55 55 27 78  
Fax  
01 55 55 31 07  
Courriel  
francoise.cousin  
@education.gouv.fr  
evelyne.magne  
@education.gouv.fr

34, rue de Châteaudun  
75436 Paris cedex 09

«SECGENE»,

Je vous ai informé, par lettre du 18 septembre 2006, de l'organisation d'élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires nationales des personnels A.T.O.S.S. au printemps 2007.

J'ai décidé, en raison du retard pris pour la publication des textes réglementaires relatifs à la fusion des corps de catégorie C, de reporter ces élections au mois de décembre 2007.

Je vous prie de trouver, ci-joint, pour votre information, une copie de la lettre adressée aux recteurs d'académie à ce sujet ainsi que le projet de calendrier relatif à ces opérations.

Ce projet de calendrier, qui prévoit un premier tour de scrutin le 4 décembre 2007, permet une harmonisation des opérations électorales pour l'ensemble des personnels A.T.O.S.S., y compris pour la C.A.P. nationale des conseillers techniques de service social dont le mandat devra être légèrement réduit.

Un arrêté prorogeant ou réduisant, selon les cas, le mandat des C.A.P. nationales existantes sera soumis à l'avis du comité technique paritaire ministériel qui sera réuni en janvier 2007.

.../...

**P.J. : 5**

«NOM»  
«TITRE»  
«TITRE1»  
«TITRE2»  
«ADRESSE»  
«ADRESSE1»

«CODEPOST»



2 / 2

Je vous précise, enfin, que les élections à la C.A.P. nationale des conseillers d'administration scolaire et universitaire se dérouleront selon le même calendrier.

Je vous prie d'agréer, «SECGENE», l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général des ressources humaines,

Pierre-Yves DUWOYE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Secrétariat général

Direction générale  
des ressources  
humaines

Service  
des personnels  
ingénieurs,  
administratifs,  
techniques, ouvriers,  
sociaux et de santé,  
des bibliothèques  
et des musées

Sous-direction  
des études de gestion  
prévisionnelle,  
statutaires et de  
l'action sanitaire  
et sociale

Bureau  
des études statutaires  
et réglementaires

DGRH C 1-2  
n°2006- MO

Affaire suivie par  
Mme Cousin  
Téléphone  
01 55 55 27 77  
Fax  
01 55 55 31 07  
Courriel  
francoise.cousin  
@education.gouv.fr

34, rue de Châteaudun  
75436 Paris cedex 09

Paris le 7 DEC. 2006

Le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et  
de la recherche

à

Mesdames et Messieurs  
les recteurs d'académie

**Objet :** Report de la date des élections aux CAP nationales compétentes à l'égard des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé

**Références :** Ma lettre DGRH C1-2 n° 2006-0673 du 18.09.2006

Je vous ai informé, par lettre visée en référence, de l'organisation d'élections aux commissions administratives paritaires nationales des corps de fonctionnaires ATOSS au printemps 2007.

Je vous précise, qu'en raison du retard pris dans la publication des textes réglementaires relatifs à la fusion des corps de catégorie C des filières administrative, ouvrière et de laboratoire, les arrêtés instituant les CAP compétentes à l'égard de ces nouveaux corps et le reclassement des personnels dans ces corps ne pourront intervenir dans un délai permettant le respect du calendrier initial.

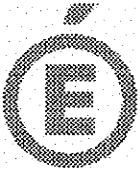
J'ai décidé, dans ces conditions, de reporter au mois de décembre 2007 les élections aux CAP nationales compétentes à l'égard de tous les personnels ATOSS.

Un arrêté prorogeant le mandat des CAP nationales existantes sera soumis à l'avis du comité technique paritaire ministériel réuni en janvier 2007.

Le comité technique paritaire ministériel sera consulté, dans les mêmes conditions, sur la réduction du mandat de la CAP nationale des conseillers techniques de service social afin de permettre le renouvellement de cette commission à la même date que les autres commissions de la filière médico-sociale.

Les élections à la CAP nationale des conseillers d'administration scolaire et universitaire seront également organisées en décembre 2007 selon le même calendrier.

.../...



2/2

Je vous prie de trouver, ci-après, la liste des corps de fonctionnaires concernés par ces élections :

**Catégorie A :**

- conseillers d'administration scolaire et universitaire,
- attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (fusion des AAC et des AASU),
- médecins de l'éducation nationale,
- conseiller(e)s techniques de service social.

**Catégorie B :**

- secrétaires d'administration scolaire et universitaire,
- infirmier(e)s de l'éducation nationale,
- assistant(e)s de service social,
- techniciens de l'éducation nationale,
- techniciens de laboratoire.

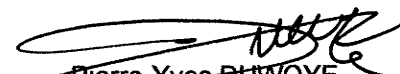
**Catégorie C :**

- adjoints administratifs des services déconcentrés (fusion des corps d'adjoints et agents administratifs),
- adjoints techniques des établissements d'enseignement (fusion des corps de maîtres ouvriers, ouvriers professionnels, ouvriers d'entretien et d'accueil, conducteurs d'automobile, chefs de garage et agents des services techniques),
- adjoints techniques de laboratoire (fusion des corps d'aides techniques et d'aides de laboratoire).

Dans un souci à la fois d'harmonisation et de simplification, je souhaite que vous choisissiez d'aligner le calendrier des élections aux CAP académiques sur le calendrier des élections aux CAP nationales. Il vous appartiendra de proroger en conséquence le mandat des CAP académiques des personnels ATOSS, après consultation des comités techniques paritaires académiques compétents, afin de leur permettre de siéger jusqu'à la mise en place des nouvelles commissions.

**P.J** : projet de calendrier

Le Directeur général des ressources humaines,

  
Pierre-Yves DUTWOYE

**CALENDRIER DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN DES ELECTIONS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES NATIONALES  
DE CERTAINS CORPS DE PERSONNELS ATOSS**

<b>OPERATIONS</b>	<b>CASU, Attachés, SASU, Adjointes administratifs des services déconcentrés</b>	<b>Médecins de l'EN<sup>(1)</sup>, Conseillers techniques de service social<sup>(1)</sup>, Infirmier(e)s, Assistant(e)s de service social</b>	<b>Techniciens de laboratoire<sup>(1)</sup>, Adjointes techniques de laboratoire</b>	<b>Techniciens de l'EN<sup>(1)</sup>, Adjointes techniques des établissements d'enseignement</b>
Date limite pour le dépôt des listes de candidats et des maquettes des bulletins de vote.	16 octobre 2007 9 heures	16 octobre 2007 9 heures	16 octobre 2007 9 heures	16 octobre 2007 9 heures
Affichage de la liste des organisations syndicales admises à participer au premier tour de scrutin à l'administration centrale et dans les rectorats.	16 octobre 2007 au soir	16 octobre 2007 au soir	16 octobre 2007 au soir	16 octobre 2007 au soir
Date limite pour le dépôt des professions de foi.	16 octobre 2007 9 heures	16 octobre 2007 9 heures	16 octobre 2007 9 heures	16 octobre 2007 9 heures
Ouverture des plis contenant les professions de foi.	22 octobre 2007	22 octobre 2007	22 octobre 2007	22 octobre 2007
Date limite d'affichage des listes définitives de candidats dans les sections de vote.	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007
Date limite d'affichage des listes électorales dans les sections de vote.	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007
Date limite de transmission du matériel de vote aux électeurs votant par correspondance et aux sections de vote.	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007
SCRUTIN. Recensement des votes émis directement et par correspondance dans les sections de vote, établissements des procès-verbaux de recensement par les présidents de section de vote et transmission immédiate des plis et des procès-verbaux aux bureaux de vote spéciaux chargés du dépouillement.	4 décembre 2007 (de 9 heures à 17 heures)	4 décembre 2007 (de 9 heures à 17 heures)	4 décembre 2007 (de 9 heures à 17 heures)	4 décembre 2007 (de 9 heures à 17 heures)
Transmission du nombre des inscrits et des votants recensés par les bureaux de vote spéciaux à l'administration centrale (bureau DGRH C1-2) (et DE B2-1 pour les CASU) <b>au plus tard le :</b>	5 décembre 2007	5 décembre 2007	5 décembre 2007	5 décembre 2007
Constatation du quorum par les bureaux de vote centraux et information des bureaux de vote spéciaux, <b>au plus tard le :</b>	5 décembre 2007	5 décembre 2007	5 décembre 2007	5 décembre 2007
Dépouillement des votes par les bureaux de vote spéciaux si le quorum est atteint et transmission des résultats à l'administration centrale (bureau DGRH C1-2) (et DE B2-1 pour les CASU).	6 décembre 2007	6 décembre 2007	7 décembre 2007	7 décembre 2007
Proclamation des résultats à l'administration centrale.	19 décembre 2007	19 décembre 2007	20 décembre 2007	20 décembre 2007

(1) Ces corps de personnels ne sont pas dotés de CAP académiques

CALENDRIER EN CAS DE SECOND TOUR DE SCRUTIN : lorsqu'aucune liste n'a été déposée par les organisations syndicales représentatives au premier tour  
ELECTIONS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES NATIONALES DE CERTAINS CORPS DE PERSONNELS ATOSS

OPERATIONS	CASU, Attachés, SASU, Adjointes administratifs des services déconcentrés	Médecins de l'EN <sup>(1)</sup> , Conseillers techniques de service social <sup>(1)</sup> , Infirmier(e)s, Assistant(e)s de service social	Techniciens de laboratoire <sup>(1)</sup> , Adjointes techniques de laboratoire	Techniciens de l'EN <sup>(1)</sup> , Adjointes techniques des établissements d'enseignement
Date limite pour le dépôt des listes de candidats et des maquettes des bulletins de vote.	23 octobre 2007 9 heures	23 octobre 2007 9 heures	23 octobre 2007 9 heures	23 octobre 2007 9 heures
Date limite pour le dépôt des professions de foi.	23 octobre 2007 9 heures	23 octobre 2007 9 heures	23 octobre 2007 9 heures	23 octobre 2007 9 heures
Ouverture des plis contenant les professions de foi.	24 octobre 2007	24 octobre 2007	24 octobre 2007	24 octobre 2007
Date limite d'affichage des listes définitives de candidats dans les sections de vote.	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007
Date limite d'affichage des listes électorales dans les sections de vote.	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007
Date limite de transmission du matériel de vote aux électeurs votant par correspondance et aux sections de vote.	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007	20 novembre 2007
SCRUTIN. Recensement des votes émis directement et par correspondance dans les sections de vote, établissements des procès-verbaux de recensement par les présidents de section de vote et transmission immédiate des plis et des procès-verbaux aux bureaux de vote spéciaux chargés du dépouillement.	4 décembre 2007 (de 9 heures à 17 heures)	4 décembre 2007 (de 9 heures à 17 heures)	4 décembre 2007 (de 9 heures à 17 heures)	4 décembre 2007 (de 9 heures à 17 heures)
Dépouillement des votes par les bureaux de vote spéciaux et transmission des résultats à l'administration centrale (bureau DGRH C1-2) (et DE B2-1 pour les CASU).	6 décembre 2007	6 décembre 2007	7 décembre 2007	7 décembre 2007
Proclamation des résultats à l'administration centrale.	19 décembre 2007	19 décembre 2007	20 décembre 2007	20 décembre 2007

(1) Ces corps de personnels ne sont pas dotés de CAP académiques

**CALENDRIER EN CAS DE SECOND TOUR DE SCRUTIN : lorsque le quorum requis n'est pas atteint**  
**ELECTIONS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES NATIONALES DE CERTAINS CORPS DE PERSONNELS ATOSS**

OPERATIONS	CASU, Attachés, SASU, Adjoints administratifs des services déconcentrés	Médecins de l'EN <sup>(1)</sup> , Conseillers techniques de service social <sup>(1)</sup> , Infirmier(e)s, Assistant(e)s de service social	Techniciens de laboratoire <sup>(1)</sup> , Adjoints techniques de laboratoire	Techniciens de l'EN <sup>(1)</sup> , Adjoints techniques des établissements d'enseignement
Date limite pour le dépôt des listes de candidats et des maquettes des bulletins de vote.	18 décembre 2007 9 heures	18 décembre 2007 9 heures	18 décembre 2007 9 heures	18 décembre 2007 9 heures
Date limite pour le dépôt des professions de foi.	18 décembre 2007 9 heures	18 décembre 2007 9 heures	18 décembre 2007 9 heures	18 décembre 2007 9 heures
Ouverture des plis contenant les professions de foi.	19 décembre 2007	19 décembre 2007	19 décembre 2007	19 décembre 2007
Date limite d'affichage des listes définitives de candidats dans les sections de vote.	15 janvier 2008	15 janvier 2008	15 janvier 2008	15 janvier 2008
Date limite d'affichage des listes électorales dans les sections de vote.	15 janvier 2008	15 janvier 2008	15 janvier 2008	15 janvier 2008
Date limite de transmission du matériel de vote aux électeurs votant par correspondance et aux sections de vote.	15 janvier 2008	15 janvier 2008	15 janvier 2008	15 janvier 2008
SCRUTIN. Recensement des votes émis directement et par correspondance dans les sections de vote, établissements des procès-verbaux de recensement par les présidents de section de vote et transmission immédiate des plis et des procès-verbaux aux bureaux de vote spéciaux chargés du dépouillement.	29 janvier 2008 (de 9 heures à 17 heures)	29 janvier 2008 (de 9 heures à 17 heures)	29 janvier 2008 (de 9 heures à 17 heures)	29 janvier 2008 (de 9 heures à 17 heures)
Dépouillement des votes par les bureaux de vote spéciaux et transmission des résultats à l'administration centrale (bureau DGRH C1-2) (et DE B2-1 pour les CASU).	30 janvier 2008	30 janvier 2008	30 janvier 2008	30 janvier 2008
Proclamation des résultats à l'administration centrale.	7 février 2008	7 février 2008	8 février 2008	8 février 2008

(1) Ces corps de personnels ne sont pas dotés de CAP académiques

**DATES DE FIN DE MANDAT 2007 DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES NATIONALES  
COMPETENTES A L'EGARD DES PERSONNELS ATOSS**

	Personnels administratifs	Personnels de santé et sociaux	Personnels ouvriers	Personnels de laboratoire
Catégorie A	AASU 15 mai 2007	Médecins de l'E.N. 3 juin 2007, Conseiller(e)s techniques de service social 6 mai 2008		
Catégorie B	SASU 15 mai 2007	Infirmier(e)s 3 juin 2007, Assistant(e)s de service social 3 juin 2007	Techniciens de l'E.N. 15 mai 2007	Techniciens de laboratoire 1 <sup>er</sup> juin 2007
Catégorie C	Adjoints administratifs 14 mai 2007, Agents administratifs 14 mai 2007		Maîtres ouvriers et chefs de garage 1 <sup>er</sup> juin 2007, OP, conducteurs auto et agents chefs de 1 <sup>ère</sup> catégorie 1 <sup>er</sup> juin 2007, OEA 1 <sup>er</sup> juin 2007	Aides techniques de laboratoire 1 <sup>er</sup> juin 2007, Aides de laboratoire 1 <sup>er</sup> juin 2007